

Projet de continuité d'exploitation
de l'ITSDD de Graulhet

Programme de la présentation



 OCCITANIS

- SARPI – leader Européen de la valorisation et du traitement des déchets dangereux
- OCCITANIS – Historique et présentation du site
- Focus sur le projet de PRPGD concernant le traitement des déchets dangereux
- Présentation du projet de continuité d'exploitation
- Questions



SARPI, la référence du traitement des déchets spéciaux



SARPI  **VEOLIA**
leader Européen de la
valorisation et du traitement
des déchets dangereux +

SARPI, la référence du traitement des déchets spéciaux



CHIFFRES

SARPI EN BREF

- **2,2 millions de tonnes** de déchets traités chaque année
- **+ de 10 000 clients** industriels et collectivités
- **580 millions €** de chiffre d'affaires
- **+ de 75 sites** en Europe
- **2 800 collaborateurs** à travers l'Europe
- **43 ans** d'activité

ACTIVITÉS

UNE GESTION COMPLÈTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

- La pré-collecte et la collecte déchets dangereux
- Le regroupement des déchets spéciaux, sur des plateformes spécialisées, et leur tri
- La valorisation énergétique (incinération avec production d'électricité, vapeur et chaleur)
- La valorisation matière
- Le traitement physico-chimique des déchets
- La dépollution des terres industrielles souillées
- La stabilisation et le stockage de déchets ultimes





ORDECO | 18 juin 2018

 OCCITANIS

■ Une entité du
Pôle Stockage
de SARPI+

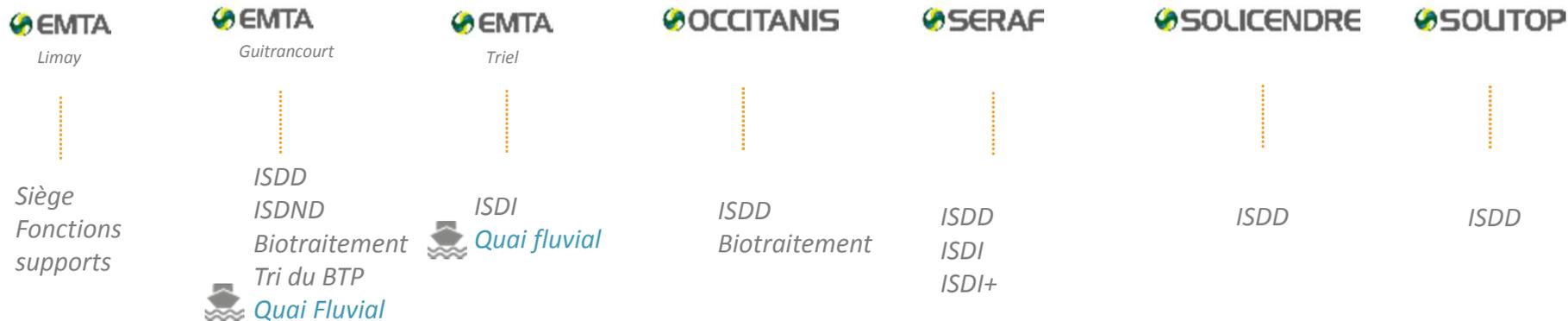
OCCITANIS, une entité du Pôle Stockage de SARPI



Gestion des déchets spéciaux

PÔLE STOCKAGE

1 siège + 6 sites répartis en France



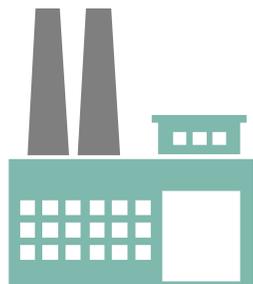


 OCCITANIS

■ OCCITANIS,

Présentation et historique
du site +

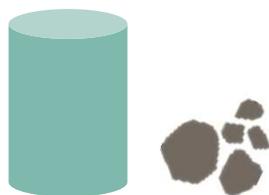
Fiche d'identité d'OCCITANIS



Traitement de déchets dangereux ultimes

Dangereux : pouvant engendrer
un risque pour l'environnement

Ultimes : ne pouvant pas
être valorisés



ISDD Installation de Stockage de Déchets Dangereux

Elimination des déchets
dangereux par stockage



Dépollution des terres souillées par hydrocarbures

Traitement biologique
= Biotraitement



ICPE Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

Soumise au **code
de l'environnement**

Installation classée SEVESO 3
Seuil Haut

Prescriptions techniques
strictes
définies par
Arrêté préfectoral du 30
Novembre 2007 (modifiées)



OCCITANIS en quelques dates

2002
OUVERTURE
du site

2008
UNITÉ BIOTERTRE
déployée

2011
OBTENTION
de la triple certification
QSE

1995

Appel à projets lancé par l'ORDIMIP* pour la création d'un centre en région Midi-Pyrénées



2002

Mise en exploitation du site :
- stockage des déchets dangereux
- unité de stabilisation



2008

Démarrage de l'**unité de traitement Biotraitement**



2011

Obtention du **la triple certification QSE**



2014

Obtention du **label SNB** (Stratégie Nationale pour la Biodiversité)



2017

Obtention de la certification « Engagement Biodiversité » d'ECOCERT

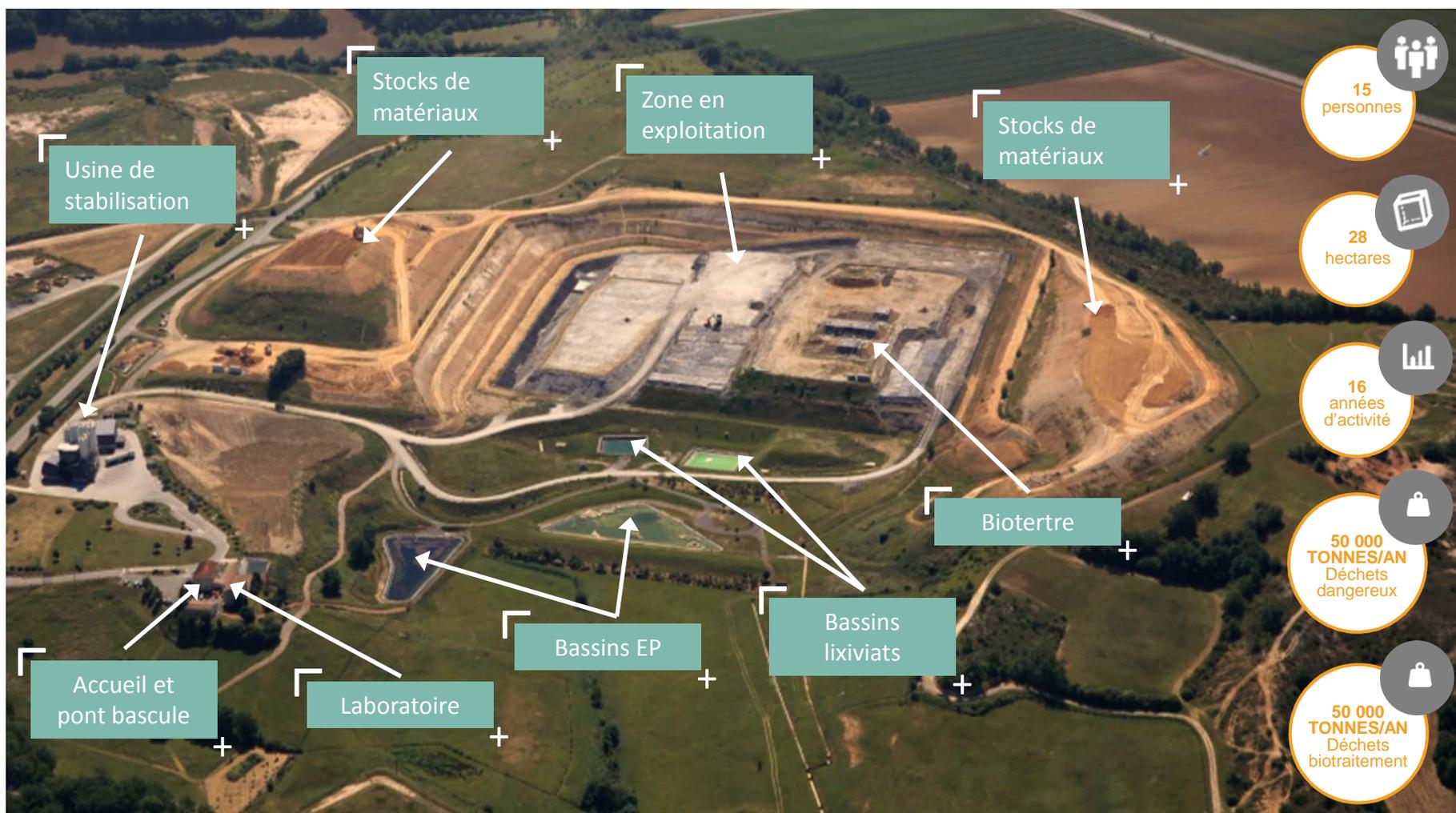


* ORDIMIP = Observatoire Régional Déchets Industriels Midi-Pyrénées



Le site actuel

AUTORISÉ À EXPLOITER jusqu'en
2029 — FIN TECHNIQUE **2023**





 ORDECO | 18 juin 2018



Projet PRPGD

Focus sur le traitement
des déchets dangereux



Avis favorable de la CCES du 18 Mai 2018 sur cette rédaction :

- **Traitement des déchets dangereux**
- Page 256 et 257



Conditions de création de nouvelles capacités de traitement de déchets dangereux devra répondre aux dispositions suivantes :

Proposer au niveau régional une filière actuellement localisée sur des territoires éloignés ou hors région

Se justifier par les besoins recensés sur sa zone de chalandise et en cohérence avec les installations existantes et les projets dans les régions limitrophes

Prolonger l'exploitation d'une installation existante sous réserve que ce prolongement soit justifié et ne porte pas atteinte à l'environnement

Avis favorable de la CCES du 18 Mai 2018 sur cette rédaction :

- **Stockage des déchets dangereux résiduels**
- Page 258



Maintien des capacités régionales en deçà du plafond de 265 000 T/an

Préconisation d'un rééquilibrage entre les capacités des sites

Zones de chalandises de ces installations ne seront pas étendues au-delà des périmètres des régions limotrophes



 OCCITANIS

— Présentation du projet de continuité d'exploitation de l'ITSDD +

Présentation du projet - Objectifs

Objectif du projet



Assurer une continuité à l'exploitation du site

- Autorisation administrative actuelle : jusqu'en 2029
- Fin de vie technique du site : Fin 2023

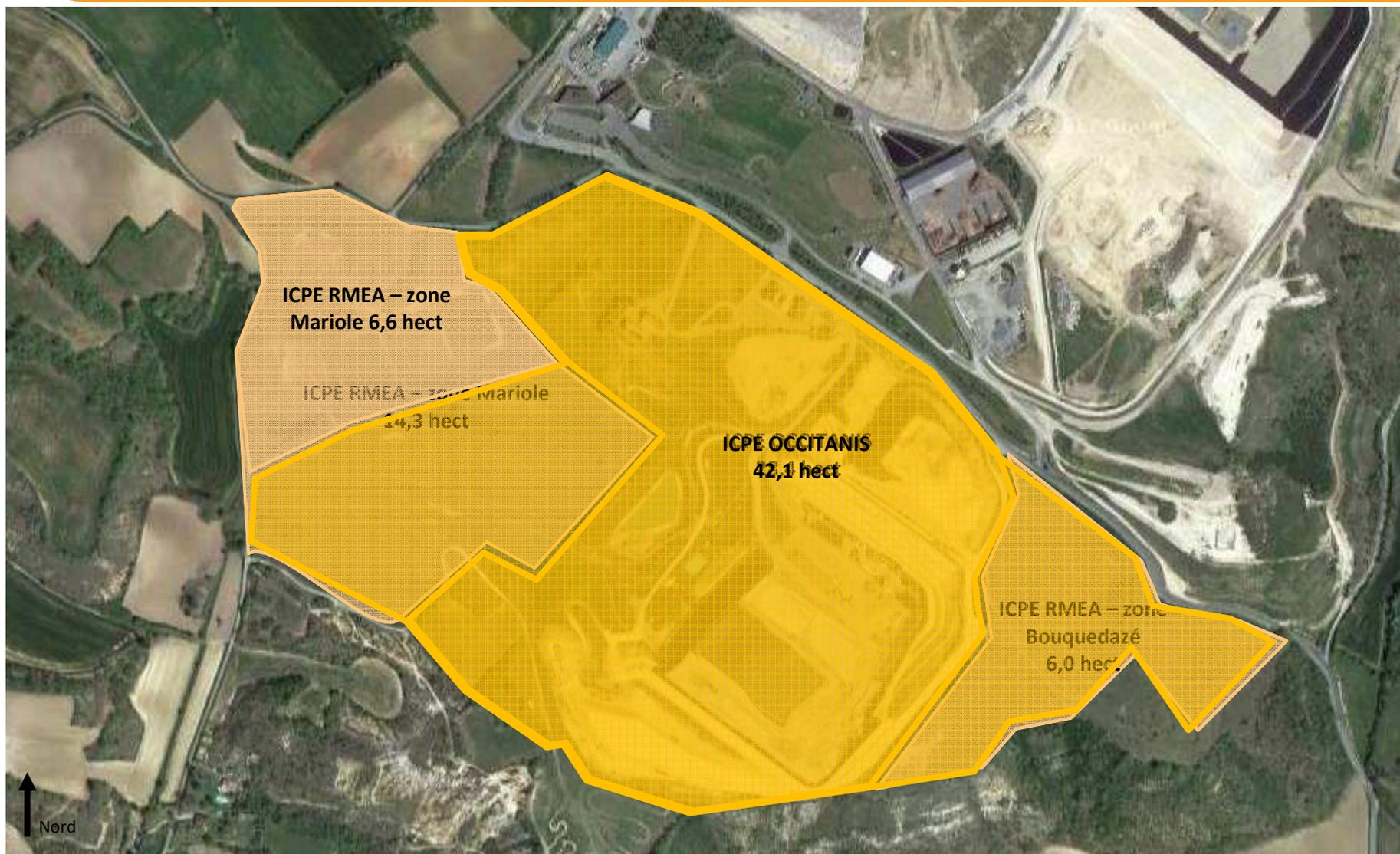
Le projet proposé permet d'assurer la continuité des activités d'OCCITANIS :

- sans consommer de terres agricoles → **impact ressource évité**
- sans évacuer de déblais à l'extérieur du site → **impact trafic évité**

Présentation du projet - Contenu

- Assurer la continuité d'exploitation du site au-delà de 2023 par la création de nouvelles capacités de stockage de déchets, afin de répondre aux besoins de la Région , conformément aux orientations du projet de PRPGD
- Accepter les déchets d'amiantes comme les autres ITSDD nationales
- Créer une plateforme de tri – transit - regroupement – prétraitement
- Pérenniser un biotope pour les flux locaux
- Adapter l'unité de stabilisation pour réception de flux en petits conditionnements
- Déplacer les casiers boues de Bouquedazé pour réutiliser les terrains
 - ✓ *Besoin de capacité de stockage des déblais inertes*
 - ✓ *Permet d'améliorer l'intégration paysagère du site*
 - ✓ *Une partie de la parcelle en zone ZNIEFF intéressante pour actions liées à la biodiversité*

Présentation du projet - Principe



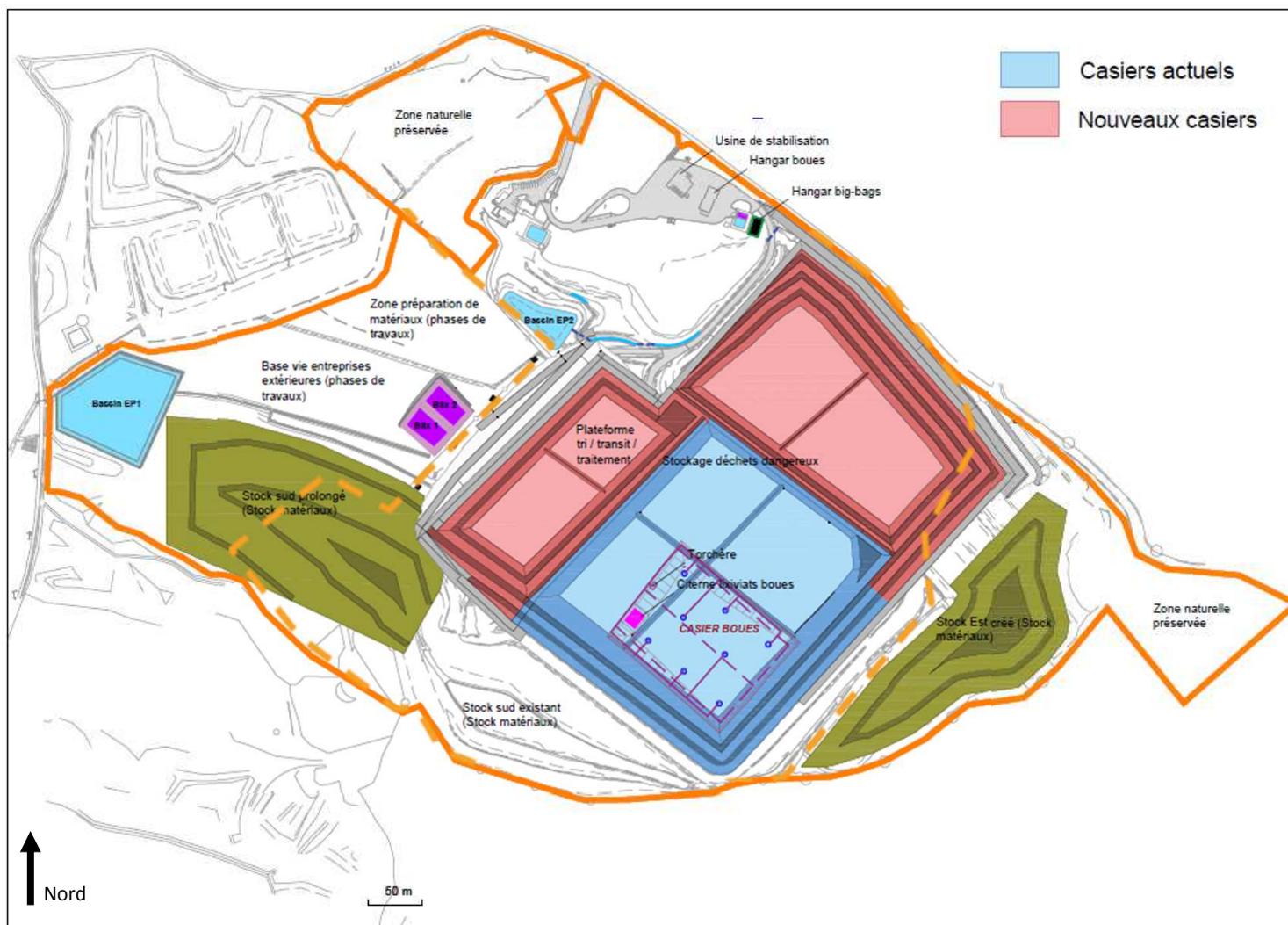
Présentation du projet - Principe

1. Extension de la zone de stockage de déchets dangereux
2. Gestion des déblais de terrassement ($\approx 900\,000\text{m}^3$)
 - Réemploi sur site (argile, terre végétale)
 - Stock sur site de l'excédent ($\approx 600\,000\text{m}^3$)

Nécessité :
Déplacement des boues de Bouquedazé
Déplacement des bassins



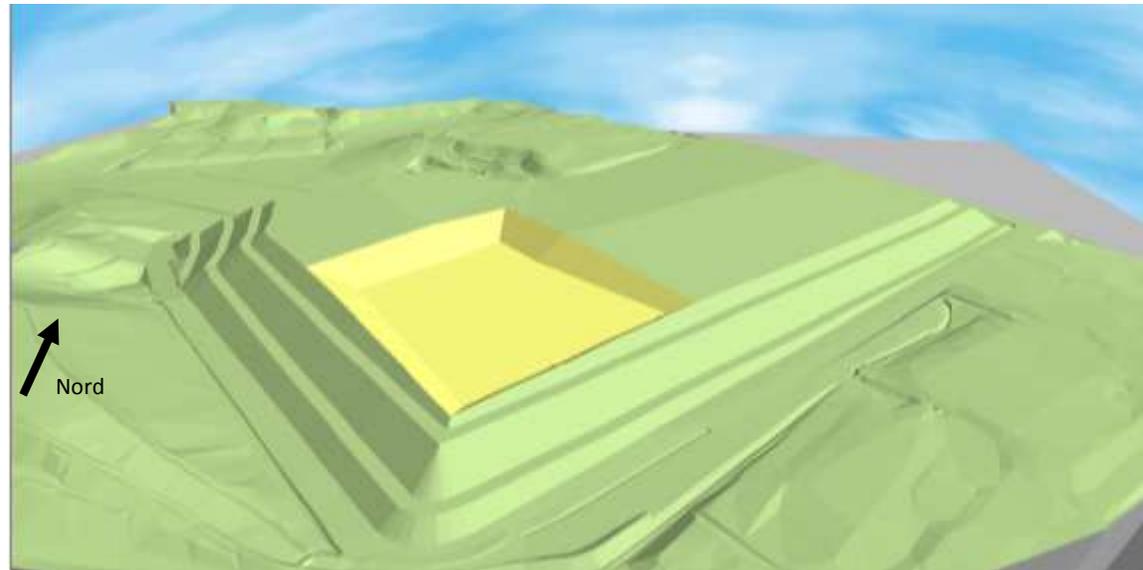
Présentation du projet – vue générale



Présentation du projet - Dispositions techniques

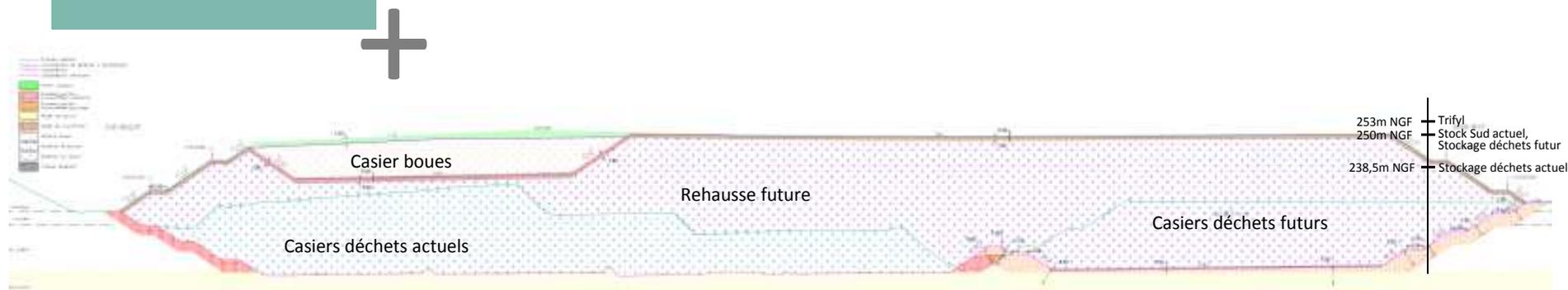
Zoom sur le casier de boues

- Création d'un casier spécifique au droit des casiers de déchets dangereux existants
- Indépendance hydraulique des casiers
- Calculs de stabilité réalisés
- Travaux de déplacement prévus sur 3 mois
- Fermeture immédiate du casier

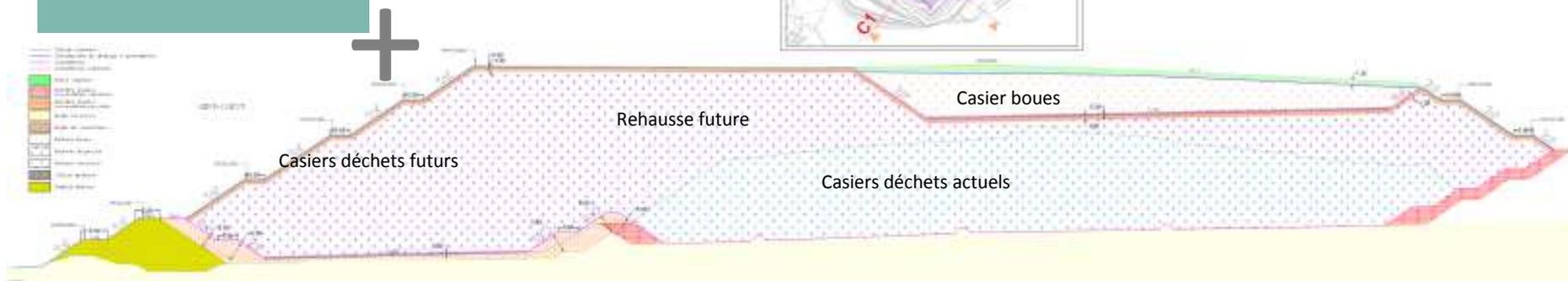


Présentation du projet - Dispositions techniques

Coupe C1



Coupe C4



Tonnages et flux de déchets



 OCCITANIS

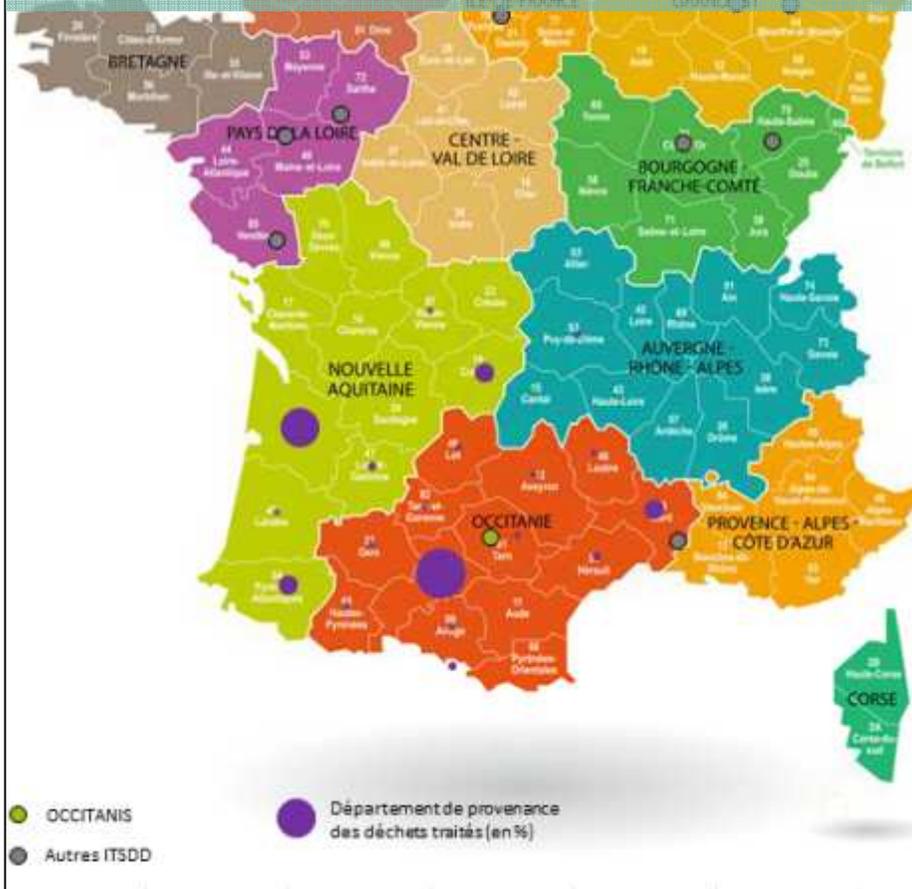
Rappel du PRPGD :

- Pour création de nouvelles capacités :
 - Proposer au niveau régional une filière existante sur des territoires éloignés ou hors région
 - Justifier sur les besoins identifiés de sa zone de chalandise

Tonnages et Flux de déchets

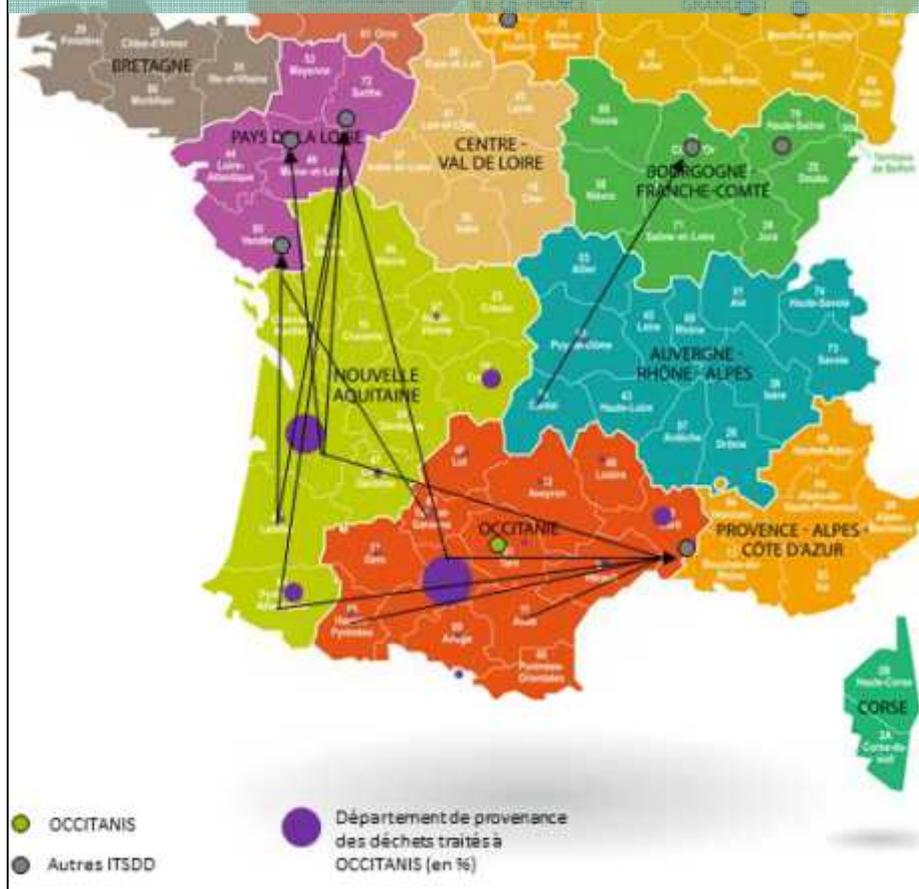
La Haute-Garonne et la Gironde sont les départements d'où provient la majorité des déchets traités sur OCCITANIS (respectivement 33 et 27%).

Près de 87% du tonnage reçu sur OCCITANIS est un tonnage de proximité pour lequel OCCITANIS est l'ITSDD la plus proche du département producteur.



En revanche, l'étude des flux globaux de déchets dangereux (hors amiante) montre que plus de 21 000T de déchets sont aujourd'hui traités sur des ITSDD plus éloignées. OCCITANIS étant à saturation, ce tonnage ne peut être pris en charge sur ce site.

Si ce tonnage pouvait être pris en charge sur OCCITANIS, ce sont plus de 700 000 km cumulés qui seraient évités.



Tonnage et flux de déchet : Export



Export des déchets dangereux
vers les mines de sels
allemandes :

- 10 500 Tonnes en Occitanie

- + de 18 000 Tonnes sur Ex-
Rhône-Alpes

Tonnages et Flux de déchets

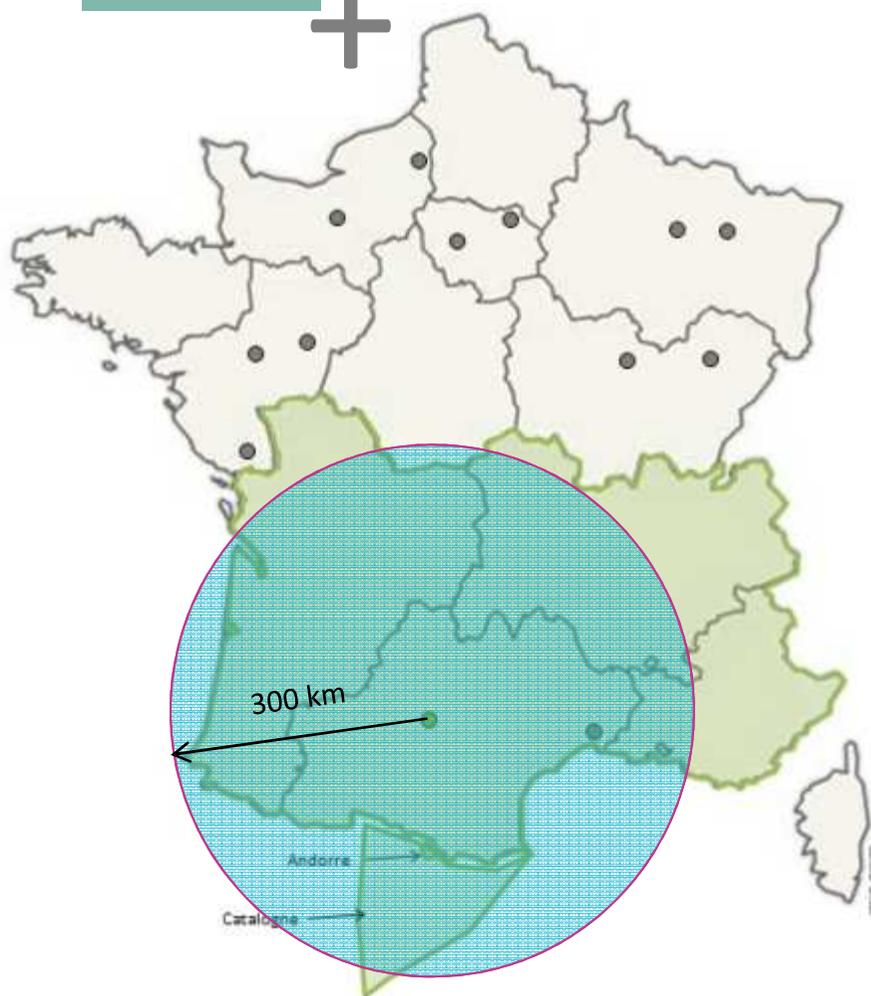
- Tonnage autorisé actuel : 100 000t au global dont 50 000t de déchets dangereux en stockage, 50 000t de déchets valorisés en biotertre
- Tonnage complémentaire envisagé pour le stockage de déchets dangereux :
 - ✓ **Tonnage de proximité** correspondant aux bassins industriels proches : **21 000T de ex-Midi-Pyrénées et de Nouvelle Aquitaine sont traitées sur des sites plus éloignés (hors amiante) ;**
 - ✓ Augmentations de tonnages des déchets habituels, notamment des cendres de biomasse pour 2 à 5 % soit **2 000T ;**
 - ✓ Prise en charge des **déchets d'amiante** : potentiel de Occitanie et régions limitrophes estimé à 60 000T, dont 15 % pris en charge sur OCCITANIS soit **9 000T ;**
 - ✓ **soit un tonnage de 82 000T en moyenne, pointes possibles de tonnage à 90 000T**
 - Pour la prise en charge des chantiers régionaux ponctuels type terres polluées ;

Zone de chalandise : conforme aux orientations du PRPGD

Actuelle



Projetée



Présentation du projet - Les grands chiffres du projet

	Actuel	Projet
Surface ICPE	28 hectares Dont 8 hectares de stockage	42,1 hectares Dont 14 de stockage
Zone de chalandise	Midi-Pyrénées et régions limitrophes, Andorre	Occitanie et régions limitrophes, Andorre, Catalogne, Monaco
Horaires d'ouverture du site	8h – 17h30	7h – 18h
Salariés	15	18

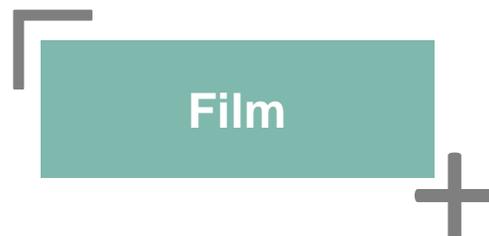
Présentation du projet - Les grands chiffres du projet

	Actuel	Projet
STOCKAGE DECHETS DANGEREUX		
Tonnage entrant annuel	50 000 T	90 000 T maxi 82 000 T en moyenne Dont l'amiante
Vide de fouille	Initial : 1 013 000 m ³ Restant à partir de 2018 : 350 000 m ³	+ 2 420 000 m ³
Durée de vie	Administratif : 11 ans ► 2029 Technique : 6 ans ► fin 2023 à partir de 2018	2048 + 20 ans par rapport à l'autorisation administrative + 25 ans par rapport à la durée de vie technique
Point haut du réaménagement	238,50 mNGF <i>Stock sud actuel : 251 mNGF</i>	250 mNGF
Sortie de déblais hors site	Aucun, stocks de matériaux sur site	Aucun, nouveaux stocks de matériaux sur site (610 000 m ³)

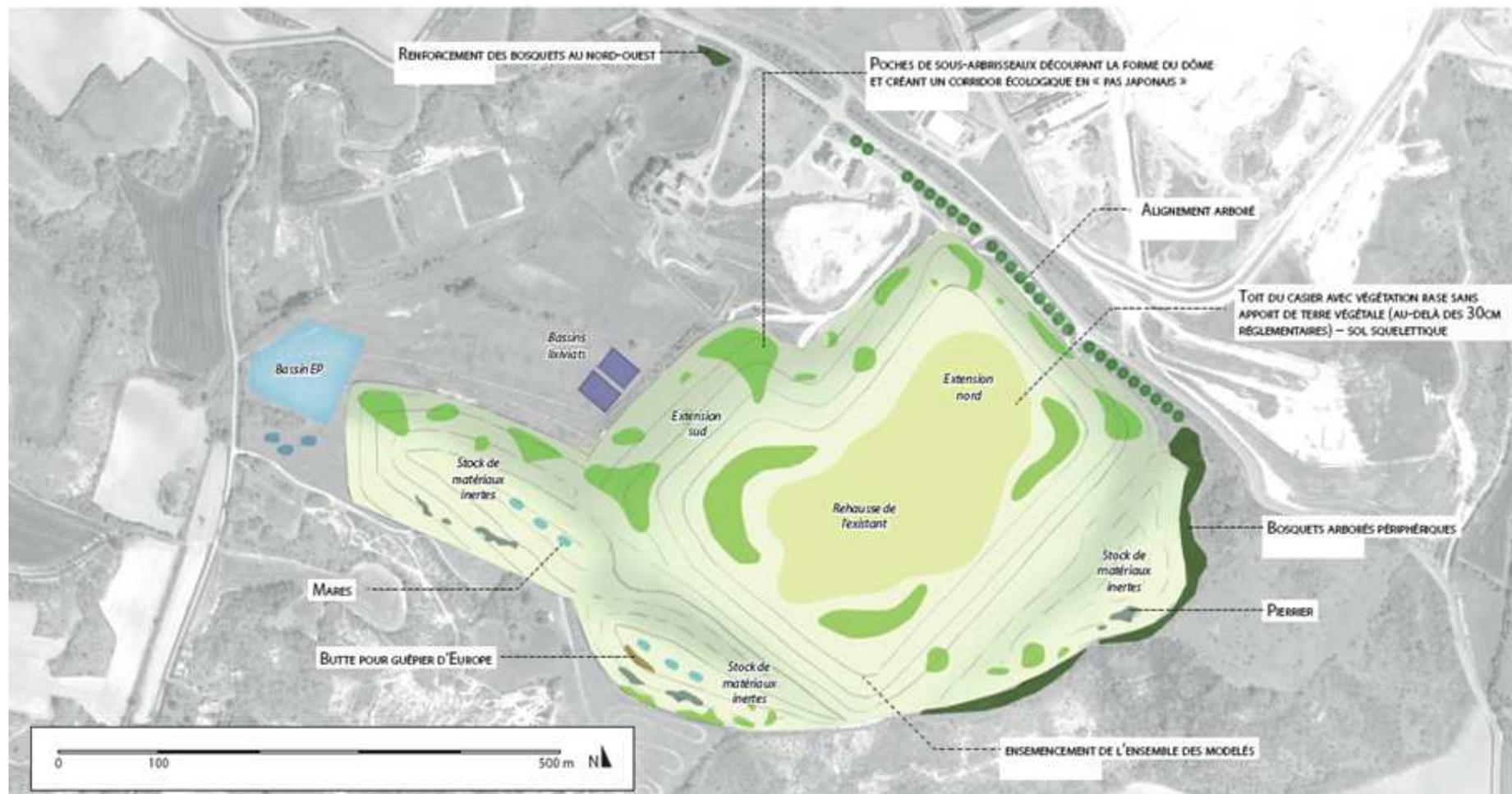
Présentation du projet - Les grands chiffres du projet

	Actuel	Projet
Unité de stabilisation des déchets avant stockage		
- Augmentation des horaires de fonctionnement		
- Ajout d'une ligne de dessachage des big-bags de pulvérulents		
Nouvelle activité : Plateforme de tri Transit Regroupement Prétraitement Traitement des déchets dangereux/non dangereux		
- Tri Transit	-	15 000 T
- Criblage	-	35 000 T
- Biotertre	50 000 T	20 000 T
Déplacement des boues de Bouquedaze		
- Déplacement des casiers boues en post-exploitation (environ 100 000 m ³) dans un casier spécifique ISDND au sein du stockage déchets dangereux		
Tonnage global traité sur site	100 000 T	102 000 T Pointes à 110 000 T

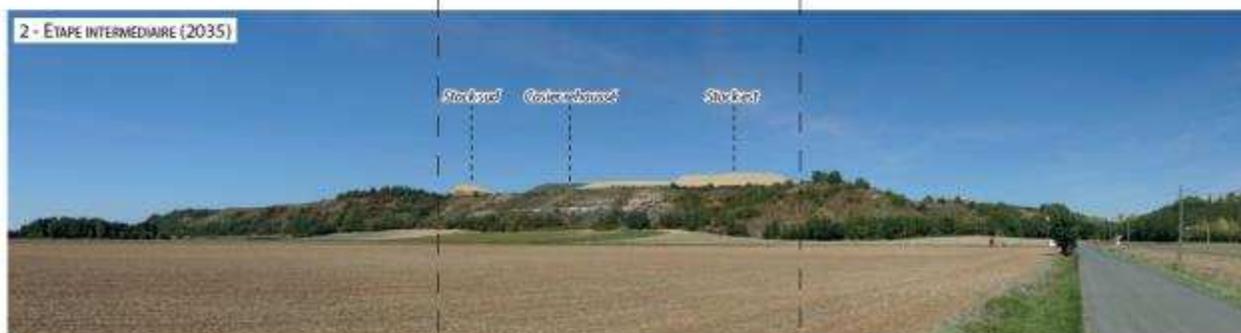
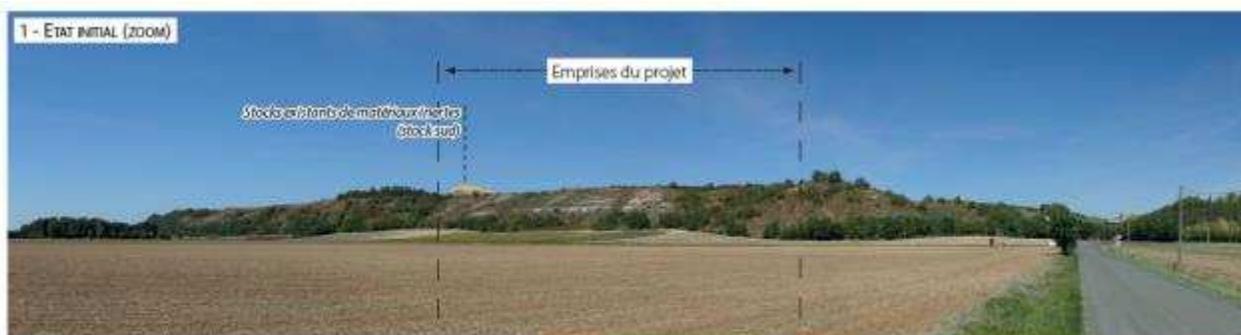
Film de présentation du projet



Insertion paysagère



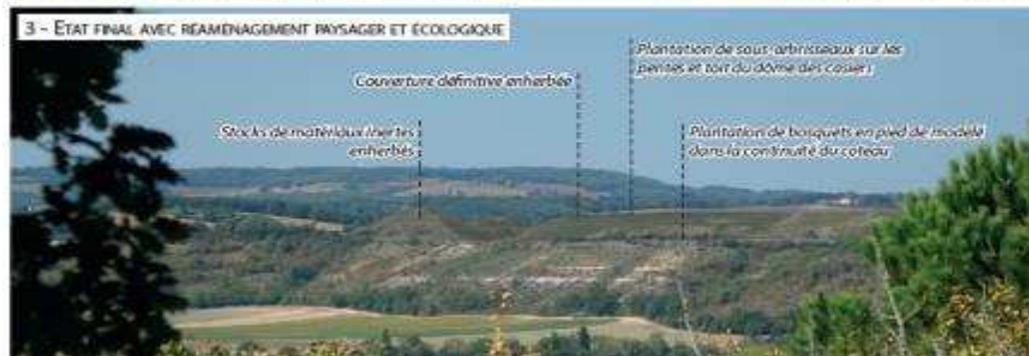
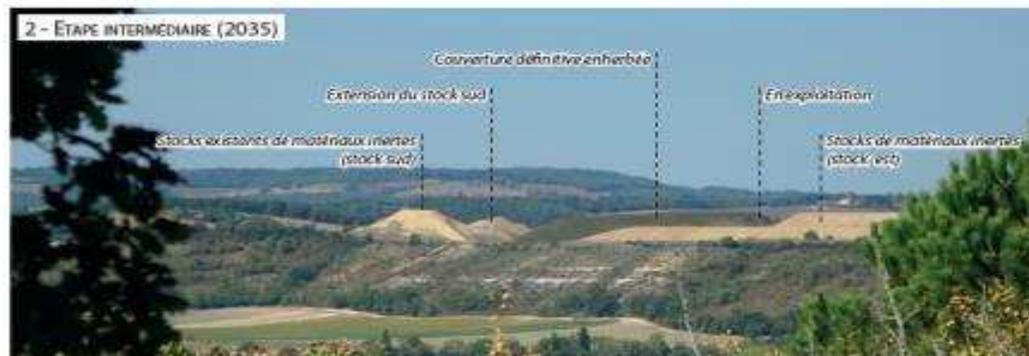
Insertion paysagère - vues depuis la RD631



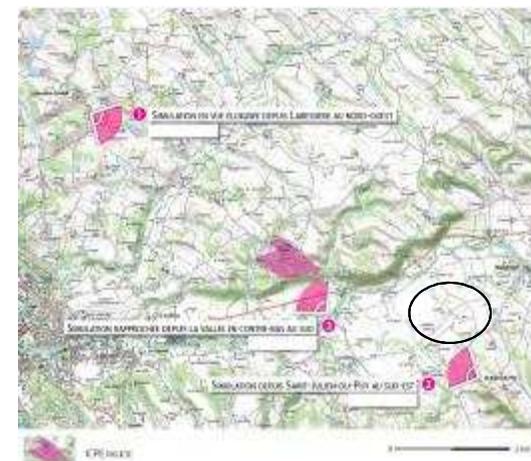
*Vue depuis la
D631 au niveau
du bosquet de
la Lauzié*



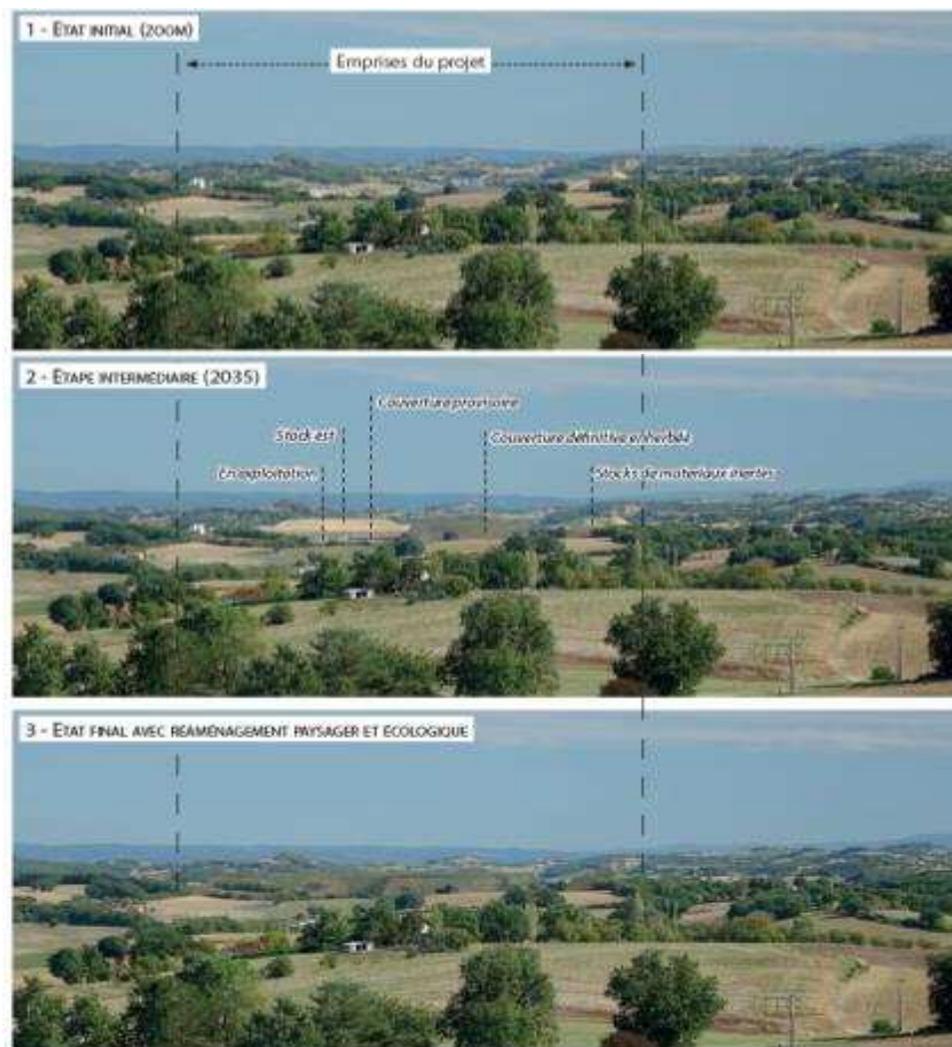
Insertion paysagère vues depuis Saint Julien du Puy



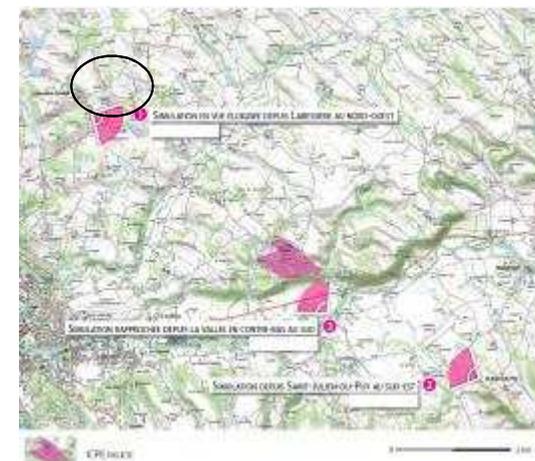
Vue depuis la route du centre village



Insertion paysagère - vues depuis Labessière



*Vue depuis la
D22 au niveau
du stade*



Etudes techniques réalisées

Rédaction du dossier technique et supervision de l'ensemble des études	Direction technique pôle stockage
Assemblage du DDAE	ANTEA
Etude d'impacts	ANTEA
Etude de dangers	CNPP
Qualification géologique	ANTEA
Suivi qualification géologique	AQUILA
Etude géophysique	EODEX
Hydrogéologie	AQUILA
Stabilité stockage et casier boues	ANTEA
Rapport de base	ANTEA
Faune flore	ECTARE
Paysage	COMPOSITE
Film de présentation	COMPOSITE
IEM / ERS	BURGEAP
Bruit	GAMBA
Gestion des eaux pluviales et dimensionnement des bassins	HYDRATEC
Bilan hydrique lixiviat	SAFEGE
Plans et coupes	FGT FAUCON
Foudre	CAPINGELEC
Equivalence talus, fond et couverture	SAFEGE
Étude géophysique Bouquedazé	SAFEGE
Diagnostic environnemental Bouquedazé	ANTEA
Mesures d'odeurs Bouquedazé	OLENTICA
Etude odeur Bouquedazé	ANTEA
Dimensionnement torchère et réseau biogaz	GRS VALTECH

Quelques chiffres sur le DDAE

- 5 ans d'études de conception
- 14 bureaux d'études mobilisés

A white L-shaped graphic element on the left side of the teal box.

**MERCI POUR
VOTRE
ATTENTION**

A white plus sign graphic element on the right side of the teal box.